



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



co-labor

Zesumme fir de Mënsch a fir d'Natur



co·labor



SOMMAIRE

- 01 INTRODUCTION**
- 02 BILAN SOCIAL**
- 03 BILAN DES ACTIVITÉS**
- 04 NOTRE ENGAGEMENT DURABLE**
- 05 REMERCIEMENTS**
- 06 CONTACT**

01 INTRODUCTION

Historique

En 1983, les fondateurs de co-labor ont commencé à créer du travail pour des personnes éloignées du marché de l'emploi dans des secteurs en pénurie, à savoir l'entretien des jardins et les travaux de renaturation. Un an plus tard, le ministère du Travail accorde pour la première fois des subventions pour l'engagement de chaque chômeur. co-labor connaît un succès rapide : en effet, au terme de la deuxième année, 12 emplois étaient créés pour des jeunes en difficulté. A partir de 1985, co-labor s'implante officiellement à Luxembourg, après ses débuts à Diekirch et à Ettelbruck. La même année, le ministère de la Famille, du Logement social et de la Solidarité Sociale subventionne le projet pour la première fois. En 1986, la coopérative est créée et emploie 25 postes stables par le biais de l'ouverture d'un secteur aménagement de jardins et de l'environnement ainsi, qu'une pépinière.

Les bases de co-labor sont ainsi jetées et cette jeune entreprise va développer ses activités. La phase de démarrage est caractérisée par un fort soutien de l'Etat qui permet à co-labor d'assurer la mise en place d'une initiative axée autour de la réinsertion socioprofessionnelle.

Cette année 2024 signe une nouvelle page dans l'histoire de co-labor. En effet, elle comprend une réorganisation au Comité de Direction ainsi qu'au sein même de toute la coopérative.

Objet social & financement

L'article 3 des statuts de la coopérative dispose que co-labor a pour objet « l'étude, l'organisation et la promotion de toute activité de travail, de formation et de commerce ayant pour but la promotion d'une économie sociale et solidaire qui vise en particulier de permettre l'intégration sociale dans la vie active à des demandeurs d'emploi nécessitant, le cas échéant, une guidance socio-éducative et un apprentissage particulier ». co-labor respecte par ailleurs au mieux dans l'ensemble de ses actes les principes liés au développement d'une société écologiquement et socialement durable. co-labor bénéficie d'une convention de coopération avec le ministère du Travail, dans le cadre d'initiatives prises pour le rétablissement du plein d'emploi.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



ARTIGAO Lola
Présidente



LOISON Manon
Vice-Présidente



DOSTERT Sheyla
SECRÉTAIRE



ANDERS Davy
ADMINISTRATEUR



MANGERS Jeff
ADMINISTRATEUR



WITTMANN André
ADMINISTRATEUR



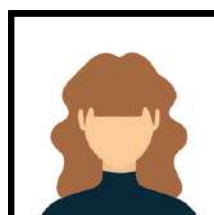
NUSSBAUM Jörg
ADMINISTRATEUR



PETREMENT Philippe
ADMINISTRATEUR



SADLER Philippe
ADMINISTRATEUR



SOISSON Anne
ADMINISTRATEUR



co-labor S.C
ADMINISTRATEUR

Les commissaires aux comptes sont DE TOFFOLI Giancarlo et GÖTZFRIED August.
Démission de Anne Soisson, administrateur, en date du 26/06/2024

COMITÉ DE DIRECTION

L'année 2024 a marqué un tournant important pour co-labor, avec une réorganisation interne et de nouvelles dynamiques. Depuis ma prise de fonction en août 2024, j'ai eu l'honneur d'assurer la direction générale dans un contexte de transition, avec la volonté de consolider nos acquis et de renforcer notre impact social et écologique.

Pour la troisième année consécutive, nous avons clôturé l'exercice sur des résultats financiers positifs. Ces résultats sont l'aboutissement d'un travail stratégique engagé sur le long terme, qui permettra à co-labor d'appliquer les paramètres de la nouvelle CCT-SAS (2025-2027), en cohérence avec notre vision sociale, ainsi que d'investir sur la mise en service d'une installation photovoltaïque, marquant un investissement concret par rapport à notre engagement écologique.

Ces avancées ont été rendues possibles grâce à l'engagement et l'excellente collaboration avec les équipes, que je remercie chaleureusement, ainsi qu'au soutien constant du Conseil d'administration tout au long des dernières années.

Les défis pour les années à venir sont clairs : pérenniser notre modèle économique en consolidant nos activités et en renforçant nos partenariats, poursuivre le développement d'initiatives durables concrètes sur les plans écologique et social, et renforcer la transversalité entre nos services afin d'améliorer davantage notre organisation.

Je tiens enfin à remercier très sincèrement Catherine Stronck et Olga Li pour leur engagement et leur contribution. Ce travail collectif au long des années a permis de poser des fondations solides sur lesquelles nous pouvons aujourd'hui construire. En ce sens, l'arrivée de Catherine Wurth en tant que directrice adjointe début 2025 constitue un renfort précieux nous permettant de garantir une continuité nécessaire. Son expérience et son engagement permettront d'ouvrir la voie au développement de nos opérations et à une coordination renforcée de nos activités sur le terrain.

Max HOLZ, Directeur général



MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2024 a marqué une étape clé pour notre coopérative : une année de transition, de renforcement et de réaffirmation de notre mission sociale et écologique. Grâce à notre engagement collectif, nous avons su relever les défis posés et ouvrir de nouvelles perspectives pour l'avenir.

Dès les premiers mois de l'année, une réorganisation de notre organigramme a été engagée afin de mieux structurer nos services et accompagner les évolutions internes. C'est grâce à la détermination de Catherine Stronck, directrice générale, et d'Olga Li, directrice adjointe, que ce projet a largement contribué à l'amélioration nécessaire de l'organisation du travail et de l'efficacité de notre coopérative,, et je tiens ici à les remercier chaleureusement pour leur travail, leur implication et leur gestion du changement durant cette période de transition. La reprise de la direction générale par Max Holz, précédemment directeur adjoint en charge des opérations, s'est faite dans un esprit de continuité et de stabilité. Elle a permis de maintenir le cap tout en insufflant une nouvelle dynamique collective.

Parmi les avancées majeures de l'année, nous pouvons souligner le renforcement de notre équipe d'accompagnement socio-professionnel, qui a permis d'intensifier le suivi des parcours d'insertion.

Notre engagement environnemental s'est matérialisé par la mise en service d'une installation photovoltaïque d'envergure sur le site de Bertrange. Cette réalisation marque une étape importante vers une autonomie énergétique accrue et une réduction concrète de notre empreinte carbone.

Enfin, l'obtention de l'agrément AAA pour notre centre de formation représente une reconnaissance officielle de la qualité de notre offre de formation professionnelle. Ce label ouvre de nouvelles opportunités, tant pour nos salariés en insertion que pour des publics externes, en consolidant notre position d'acteur de référence dans le domaine de la formation et de l'insertion.

Je tiens à remercier vivement les membres du Conseil d'administration pour leur implication constante, leur soutien et leur disponibilité. Leur engagement joue un rôle essentiel dans la bonne gouvernance de notre projet coopératif.

Ma reconnaissance va également à l'ensemble des équipes de co-labor S.C. – encadrants, formateurs, responsables de services, personnel administratif, direction – ainsi qu'à nos partenaires, financeurs et bénéficiaires. Grâce à cette mobilisation collective, notre coopérative continue d'être un modèle d'entreprise ancré localement, inclusif et tourné vers l'avenir.

Ensemble, poursuivons cette belle dynamique !

Lola Artigao, Présidente de co-labor

02 BILAN SOCIAL

Public cible

Le premier objectif de co-labor est de soutenir l'activité d'insertion et/ou de réinsertion professionnelle par une orientation professionnelle et par l'offre d'une formation ou initiation professionnelle dans des ateliers de formation créés à ces fins. De ce fait, accompagner des personnes prises en charge selon leurs capacités vers un niveau d'autonomie de vie et de professionnalisation le plus élevé possible est le fil directeur de l'action de co-labor.

159 personnes ont participé à une mesure d'insertion professionnelle tout au long de l'année 2024, ce qui correspond à une moyenne annuelle de 92 ETP.

Leur recrutement s'organise en coopération avec l'ADEM et le service des ressources humaines de co-labor. La majorité des personnes ayant suivi un parcours d'insertion au sein de co-labor ont été des hommes, ce qui équivaut à 69% des salariés en insertion, contre 31% de femmes. Parmi les personnes accueillies, 68% étaient âgées de plus de 41 ans, dont 42% étant même âgées de plus de 51 ans.

Plus des deux tiers des salariés en réinsertion se retrouvent donc confrontés au frein à l'emploi lié à leur âge, les possibilités d'embauche se font donc plus rares pour eux. Il va de soi que le service social offre selon les besoins des personnes un accompagnement individuel pour tout genre de problèmes psycho-sociaux (problèmes relationnels, de santé mentale, juridique, finance, surendettement, logement, aide administrative, dépendance, etc.). Dans cette dynamique, le service social coopère avec les différents services et instances du secteur social du pays. Par ailleurs, les membres du service social conçoivent et animent les formations sociales, comme la formation « recherche active d'emploi » pour les personnes en insertion.

En 2024, l'âge moyen du public cible a légèrement augmenté. Près de la moitié des salariés en mesure de réinsertion sont âgés de 51 ans et plus.



En 2024, 82% du public est issu de l'immigration. Plus encore, le pourcentage de salariés venant de pays hors Union Européenne était de 29% en 2023 contre 40% en 2024. Ce public se retrouve donc face à un défi de taille dans l'apprentissage des langues usuelles du pays, un des premiers facteurs pouvant présenter un frein au premier marché de l'emploi.

co-labor a accueilli 19 personnes possédant le statut de travailleur handicapé en 2024. Malheureusement pour eux, cette situation représente un frein pour une majorité des employeurs potentiels.

Le succès de remise au premier marché du travail coïncide avec la situation nationale en termes d'emploi et de chômage. Selon les chiffres de l'ADEM, il y a eu une hausse de 7.3% de demandeurs d'emplois par rapport à une baisse de 15.2% de postes vacants entre 2023 et 2024.

De plus, la majorité des offres d'emplois exigent le permis de conduire, un diplôme et la maîtrise d'une à trois langues officielles du Luxembourg.

Pour l'année 2024, co-labor note un taux de sortie avec perspective concrète de 17%, ce qui correspond à 10 ETP.

Parmi ces sorties, nous comptons:

- CDI externe
- Emploi EMI auprès de co-labor
- Départ en retraite
- Accompagnement vers un changement de statut

Parmi les 159 personnes en contrat de réinsertion auprès de co-labor en 2024, 61%, soit 91 personnes poursuivront leur contrat en 2025, ainsi que 8 apprentis dans les activités Espaces Verts, Maraîchage, Vente et Cuisine.

Le taux de sortie positif reste comparativement faible par rapport aux années antérieures. Ceci dit, nous constatons que les personnes assignées par l'ADEM sont de plus en plus dans des situations fragiles (médicales, sociales, problèmes de logement etc.) et souvent loin du premier marché du travail. De plus, la politique de recrutement de co-labor prend en considération des critères larges par rapport aux compétences demandés du public assigné. Aussi, un changement de méthodologie de calcul du taux de sortie depuis 2024 impacte le résultat.



Encadrement

Les personnes en réinsertion sont suivies par 2 conseillères socio-professionnelles.

Les tâches principales des conseillères socio-professionnelles consistent à l'accompagnement personnalisé et l'élaboration du projet professionnel des personnes en insertion.

De plus, elles établissent avec les bénéficiaires un plan d'action et de formation afin de répondre au suivi et à l'évolution de leur projet professionnel. Une autre partie importante du travail des conseillères socioprofessionnelles, en concertation avec les encadrants, est l'évaluation et l'établissement des bilans destinés aux organismes publics concernés. Ces derniers visent à mesurer l'avancement du projet professionnel des personnes en insertion.

Le travail du service consiste également à cultiver et animer un réseau d'entreprises ressources visant à faciliter l'intégration des personnes en insertion et à offrir une orientation pour des problèmes psychosociaux (problèmes relationnels, de santé mentale, juridique, finance, surendettement, logement, aide administrative, dépendance, etc.). Dans cette dynamique, le service social coopère avec les différents services et instances du secteur social du pays.

Stages

En fonction de leur projet professionnel, certains bénéficiaires ont eu l'opportunité d'effectuer des stages auprès d'entreprises externes. Les personnes en insertion ont la possibilité de se voir attribuer une convention de stage allant de 2 à 6 semaines.

Formations

Pour garantir un accompagnement et une formation répondant aux besoins du marché, respectivement une initiation pratique dans différents domaines, co-labor propose diverses formations dans le domaine du jardinage et de l'alimentation. En complément aux activités pratiques, des formations professionnelles continues, formations linguistiques ou formations sociales et cours d'appui pour les apprentis sont proposées.

Les formations professionnelles proposées :

- Chariot élévateur (frontal et latéral)
- Manipulation de la débroussailleuse
- Manipulation du taille-haie
- Premier secours
- Bonnes pratiques d'hygiène
- Initiation au permis de conduire théorique
- Produits maraichers
- Connaissance des plantes
- Bureautique – 3 niveaux

Les formations linguistiques et sociales proposées :

- Cours de français - A1.1, A1.2., A2.1. et intensif
- Recherche active d'emploi en groupe et selon besoin accompagnement individuel
- Hygiène de vie
- Surendettement et aspects d'ordres juridiques
- Accès au logement
- Communication et gestion de conflits
- Comportement
- Aide au logement

En plus des modules proposés pour les salariés, co-labor est reconnu centre de formations agréé AAA depuis le 4 avril 2024 pour une partie de ses formations qui sont proposées à la fois pour les salariés mais également pour des clients externes. Cette certification assure la qualité des formations prestées.

En 2024, 13 stages externes ont eu lieu dans les domaines suivants :

- Cuisine
- Peinture en bâtiment
- Déménagement
- Gestion d'affaires / Commerce
- Espaces verts
- Coiffure
- Maraichage

Ces stages permettent aux bénéficiaires de découvrir un métier ou de développer leurs connaissances, de montrer leur motivation ou pour certains de connaître les enjeux du premier marché de l'emploi. D'une autre part, ces stages sont importants pour les entreprises afin d'évaluer le stagiaire et d'avoir la possibilité de le connaître avant un éventuel contrat.

Apprentissages

En 2024, co-labor a poursuivi avec conviction sa mission d'insertion et de formation, en assurant le suivi de huit contrats d'apprentissage dans des secteurs variés : cuisine, maraîchage, espaces verts et vente.

Dans le domaine des espaces verts, trois apprentis se sont engagés dans un CCP (Certificat de Capacité Professionnelle) d'assistant pépiniériste-paysagiste. En cuisine, deux apprenties suivent le parcours DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) de cuisinier. Le secteur de la vente enregistre une belle réussite : un apprenti a obtenu son DAP en 2024, marquant la fin d'un parcours exemplaire.

Enfin, dans le domaine du maraîchage, l'année a vu la réussite d'un apprenti horticulteur-maraîcher qui a obtenu son DAP avec succès. Une autre personne, ayant démarré la même formation en septembre 2023, a été réorienté vers un CCP d'assistant horticulteur en production dès janvier 2024.



Les formations reconnues par l'Association d'Assurance Accident

Formations en matière de travaux en sécurité

- FS débroussailluse
- HS Taille-haie
- FW-MSI Tronçonneuse

Formations en matière de conduite d'engins en sécurité

- Engins de chantier - Pelle
- Chariots élévateurs frontaux
- Chariots élévateurs télescopiques à déport variable

4113

Heures de formation

45

Formations différentes

6

Formations reconnues AAA

190

Participants

03 BILAN DES ACTIVITÉS

Cette année, nos activités ont poursuivi leur essor, avec des projets phares qui ont consolidé notre engagement pour une insertion sociale et professionnelle durable.

Les activités jardins et nature



Les équipes de co-labor NATUR sont à disposition pour l'entretien et l'aménagement des espaces verts de toute envergure. Nous travaillons également dans le cadre d'une gestion forestière économiquement viable, socialement bénéfique et écologiquement responsable.

Le service des espaces verts est composé d'un responsable, de 2 techniciens et d'équipes de terrain. Parmi nos clients nous comptons des clients privés, clients professionnels, des communes et autres acteurs publics. Un accent est mis sur le jardinage écologique et durable pour l'ensemble des services proposés.

Au niveau des travaux de forêts et de renaturation, des travaux importants de conservation de la nature dans le bassin minier ont été continués, ainsi que la transformation de bois d'allumage par une équipe expérimentée tout au long de l'année.

2 639 834.12

EUR de chiffre d'affaires

1944

Clients

2233

Factures

3

Apprentissages





Les activités alimentaires



Les équipes de co-labor sont présentes sur différents sites à travers le pays pour assurer une production de légumes entièrement biologiques sur près de 4.5 hectares ! Nos maraichers produisent près de 100 légumes et aromates différents à :

- Beggen
- Bascharage
- Bertrange

En termes de production, l'année 2024 a été marquée par des périodes pluviales allongées, rendant la production aux limaces.

Nous avons su conserver notre partenariat avec SICONA pour le projet "Natur geneissen", label certifiant nos démarches durables et engagées.

2

Apprentis

16 000

Pièces de salades

3 600

KG de pommes de terre

Projet 2000m²

Près de la Maison de la Nature à Kockelscheuer, à quelques pas de la ville de Luxembourg, un terrain de 2000 m² a été transformé en champ de culture agricole. Ce projet est une collaboration entre l'IBLA a.s.b.l. (Institut fir Biologesch Landwirtschaft an Agrarkultur), natur&emwelt a.s.b.l. et co-labor s.c., avec le soutien financier du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable. Les partenaires du projet cultivent ensemble le terrain et organisent divers événements pour attirer le public. Ce champ est cultivé

de manière biologique et reflète les conditions du Luxembourg par rapport à l'échelle mondiale, puisque 2000 m² (dont la moitié est utilisée pour l'agriculture et l'autre moitié en tant que prairie permanente) sont à disposition par habitant luxembourgeois. À noter que les habitudes alimentaires de la population ont un impact important non seulement sur la santé des hommes, mais également sur le sol, l'air et l'eau. Pour 2024, co-labor a poursuivi la collaboration avec le projet.





Les activités alimentaires



Le Gréngé Kuerf qui organise la livraison de paniers de fruits et légumes biologiques à travers le pays reste un des secteurs phares de co-labor.

En tant qu'agriculteur biologique local, nous contribuons à l'autosuffisance alimentaire nationale et à une utilisation durable des terres fertiles. Notre récolte est distribuée via le Gréngé Kuerf, notre service de livraison de paniers.

Chaque semaine nous proposons 7 formules remplies avec la fraîcheur des fruits et légumes de nos propres potagers. Hors saisons, nos produits proviennent de fournisseurs bio et régionaux. L'activité est restée globalement stable par rapport à l'année 2023. En 2024, les formules ont néanmoins été adaptées afin de mieux répondre aux besoins d'une nouvelle clientèle : les professionnels.

670

Clients

910 121.60

EUR de chiffre d'affaire

25483

Commandes en 2024



Les activités alimentaires



co-labor BISTRO, c'est des plats de saison et 100% biologiques ! La cuisine de co-labor est en effet présente par le biais de son point de petite restauration à Bertrange ainsi que dans les vitrines de nos points de vente.

En 2023, co-labor BISTRO lance un tout nouveau service : la création de collations sucrées ou salées pour les réunions et événements pour un public interne ou externe.

En 2024, le service décolle !

Par ailleurs, co-labor BISTRO gère également notre cantine interne, en proposant une offre complète et équilibrée pour nos salariés. L'équipe s'occupe également de la transformation de notre production locale, par exemple avec la confection de confitures issues de notre projet fruitier.

2

Apprentissages

48 261. 15

EUR de chiffre d'affaire

40

Catering en 2024



Les activités alimentaires



co-labor MAART c'est la vente d'aliments biologiques, produits secs, produits d'hygiène et cosmétiques ainsi qu'un espace dédié aux plantes.

La marque MAART de co-labor regroupe une épicerie et jardinerie à Bertrange, une épicerie à Dudelange ainsi que les stands de marché à travers le pays.

En 2024, l'activité de co-labor MAART, en particulier au sein de la jardinerie, a connu une baisse notable en raison d'une météo peu clémente, notamment pendant la période printanière, qui aurait normalement favorisé la vente de produits liés aux fleurs et aux plantations de légumes. Cette météo défavorable a impacté la demande et freiné les achats des clients. En fin d'année, co-labor MAART Dudelange ferme ses portes.

Pour tenter de compenser cette baisse, co-labor MAART a lancé une nouvelle gamme de produits biologiques pour les animaux, comprenant de la nourriture et divers accessoires. Cette initiative vise à diversifier l'offre tout en restant fidèle aux valeurs écologiques de l'entreprise.

Nos équipes vous accueillent également auprès de nos stands de marché à Luxembourg ville, Dudelange, Beggen et Strassen

691 198.55

EUR de chiffre d'affaire pour l'ensemble des points de vente

1

Apprentissage

05 NOTRE ENGAGEMENT DURABLE

Depuis sa création en 1983, la coopérative s'inscrit dans une démarche écologique pour l'exécution de l'ensemble de ses missions. Nous agissons, à notre échelle, pour préserver et reconstruire l'environnement qui nous permet de vivre et de travailler :

- Dans le domaine de l'horticulture nous mettons un accent sur les services et produits favorisant la biodiversité.
- Dans le domaine alimentaire, nous promovons le circuit court en tant producteur et distributeur de fruits et légumes biologiques avec une chaîne de valeur raccourcie.

Afin d'améliorer notre impact environnemental, nous nous engageons très concrètement à réduire notre consommation d'énergies non renouvelables, notre consommation d'eau potable et nos déchets et trier de manière adéquate ceux qui sont incompressibles, pour en garantir la meilleure valorisation. Notre engagement écologique est entre autre garanti à travers notre adhésion à plusieurs systèmes de certification et validation. Cet engagement continue à être une des valeurs principales en 2024 avec la mise en œuvre de plusieurs projets.

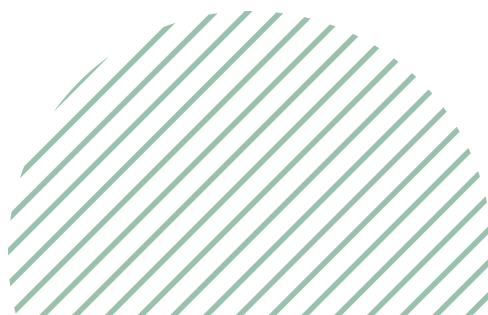
Panneaux photovoltaïques

En 2024, co-labor a réalisé la mise en route de sa centrale photovoltaïque ! Avec 420kWc de puissance supplémentaire installée, cette initiative d'extension souligne notre engagement environnemental.

Grâce à cette installation, nous allons :

- Réduire notre empreinte carbone
- Contribuer à la lutte contre le changement climatique
- Générer une partie de notre propre énergie propre et renouvelable

En 2025, co-labor a pour projet d'évaluer les différentes pistes permettant de réduire nos émissions de CO2 dans le domaine de la mobilité ainsi que de remplacer l'entiereté de l'éclairage à Bertrange par des alternatives plus écologiques.





Labels et certifications



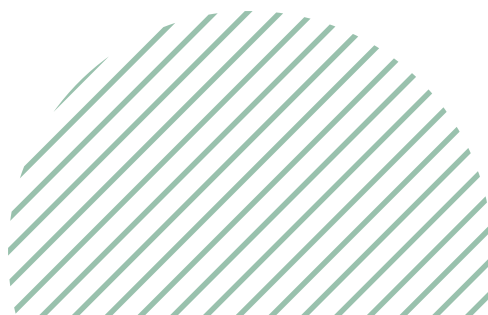
Nous produisons selon les règles de l'agriculture biologique pour l'ensemble de notre production alimentaire. De plus notre production est labellisée "BIO Lëtzebuerg", respectant ainsi un cahier de charges assurant la qualité et des méthodes de travail durables.



Nous réduisons nos déchets et trions ceux qui sont incompressibles selon les règles édictées par la SDK. Depuis 2010, co-labor est détenteur du Label «SuperDrecksKëscht ». Le label SDK est un label de qualité reconnu pour la gestion respectueuse de l'environnement et la prévention des déchets dans les entreprises et les institutions, décerné par l'administration de l'environnement ainsi que par la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce.



Notre production alimentaire est inscrite au programme national "Natur Geneissen" pour les collectivités. Les structures qui participent à « Natur Genéissen », projet du SICONA répondent à un cahier des charges particulier de durabilité et de protection de la nature, par exemple la préservation des espaces quasi naturels ou l'application d'une stratégie durable de protection des plantes.



05 REMERCIEMENTS

co-labor tient à remercier le Ministère du Travail. Merci également à la Cellule des Initiatives sociales, aux interlocuteurs de l'ADEM, aux partenaires de formation et d'accompagnement socio-professionnel et aux employeurs qui accueillent nos salariés en stage.

Merci aux membres du Conseil d'administration et au Comité de direction. Un grand remerciement est également exprimé à toute l'équipe de co-labor et à tous ceux qui nous soutiennent et nous accompagnent dans notre démarche d'entreprendre autrement.

Priorités 2025:

- La réouverture du centre de formations externe
- Renforcer la réinsertion professionnelle via le développement du réseau d'employeurs et la qualité des formations destinées au public cible
- Renforcer la transversalité entre les services



06 CONTACT

Services	Adresse e-mail	Téléphone
Administration	secretariat@co-labor.lu	447 883 1
Travaux de jardinage	natur@co-labor.lu	447 883 201
Service catering et petite restauration	bistro@co-labor.lu	447 883 1
Points de vente	maat@co-labor.lu	447 883 1
Livraison de paniers de fruits et légumes	grengekuerf@co-labor.lu	447 883 501
Production de fruits et légumes	gaart@co-labor.lu	447 883 501
Formation	formation@co-labor.lu	447 883 1





Avec le soutien du



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Travail